

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2015/n°69/7.1/17.06/7

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	28 ² 29	

SEANCE DU 17 JUIN 2015

L'an deux mille quinze,

Le DIX SEPT JUIN à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Date de la convocation : 08/06/2015

Date de l'affichage : 10/06/2015

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Amandine JACINTO, Alexandra BONNET, Guillaume BER, Stéphane PIGNAN.

Absents excusés ayant donné procuration :

J.C BASCHIOU à Claude LAURIE

Secrétaire de séance : Alain BAILLIEU

OBJET :

**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL COMMUNAL
TARIFICATION**

Rapporteur : Jean Claude CAMPOS

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les tarifs repris ci-dessous pour les activités du centre social et culturel communal :

- Frais d'inscription : 10 € / une personne
15 € / une famille
8 € / étudiants ; personne minima social, AAH
- Frais des ateliers : 2 € de l'heure
Ou abonnement de 15 h à 27 €

Le conseil municipal, après discussion et à l'unanimité

- adopte la proposition

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 19/06/2015

- date d'affichage : 19/06/2015